

## LE BRÉSIL ET SON CAFÉ

Après bien des hésitations, le gouvernement brésilien a fini par prendre sur lui de demander au Congrès d'accorder la garantie fédérale à l'emprunt de 15 millions de livres sterling, ou 375 millions de francs, que veut faire l'Etat de Sao-Paulo, dans l'espoir de liquider la regrettable opération de valorisation du café, dit le *Moniteur Industriel*.

Cette demande est formulée dans un Message du Président de la République, accompagnant la requête du gouvernement de Sao-Paulo, et faisant valoir que le but de l'emprunt n'est autre que d'assurer le résultat des opérations effectuées sur le marché du café; qu'en présence des intérêts nationaux en jeu, qui seraient vivement et péniblement atteints si une liquidation "éventuellement déréglée" des stocks détenus par le Sao Paulo venait à se produire, le fait d'accorder la garantie fédérale à l'emprunt projeté ne peut être considéré que comme une mesure "des plus sages"—naturellement.

Le président Alfonso Penna ajoute que l'Etat de Sao-Paulo peut appliquer une nouvelle surtaxe de 5 francs sur les exportations de café dépassant le nombre de sacs stipulé par la loi autorisant l'Etat à emprunter, et assure que le stock offert en garantie ne dépasse pas 6,994,920 balles, dont 1,876,644 se trouvent consignées au Havre, 1,747,761 à New-York, 1,621,023 à Hambourg, 1,075,000 à Anvers, et des quantités moindres à Londres, Rotterdam, Bremen, Trieste, Marseille, etc.

Voilà, en tous cas, un renseignement; car on s'est demandé souvent quel pouvait bien être le montant exact du stock. Certains renseignements de source officielle, cependant, indiquaient l'été dernier, 8,169,460 sacs. Plus récemment, un journal ordinairement bien informé, parlait de 7 millions; un autre, que nous avons le devoir de considérer comme aussi bien informé, donnait le chiffre de 9 millions pour le stock proposé en garantie de l'emprunt. Le stock a-t-il diminué par des ventes? A-t-il été augmenté par de nouveaux achats? Au Brésil même, on est curieux de savoir où en est le stock de la valorisation. Les débats qui s'ouvriront au Congrès satisferont sans doute cette curiosité.

Il apparaît bien, néanmoins, que le Président de la République a dû lutter contre son entourage, peut-être contre lui-même, et, à coup sûr, contre l'opinion publique, qui a manifesté des sentiments fort opposés au projet de garantie fédérale de l'emprunt, négocié à des conditions jugées onéreuses. Les banques d'Europe ont traité, entre 83 et 85 p. c., un emprunt 5 p. c. garanti matériellement par une quantité de marchandises de valeur au moins égale au capital prêté, plus les droits à l'exportation perçus par l'Etat de Sao-Paulo, et l'on exige, en outre, la garantie générale de la nation. C'est

prisé assez bas le crédit brésilien, et l'on a paru surpris, dans le monde commercial, de la rigueur de cette exigence, sans bien comprendre les raisons qui obligeaient le gouvernement à s'y astreindre.

Une autre combinaison avait été, en effet, proposée: La vente directe aux consignataires par l'Etat de Sao-Paulo, de tout le stock, à un prix débattu, liquidant en une seule fois toute l'opération. Cette vente ne pouvait évidemment se conclure qu'en consentant un sacrifice sur le prix. On n'a pas manqué de présenter l'objection: Mais le sacrifice n'est-il pas aussi grand, de l'autre part, en assumant la charge d'un fort emprunt à taux élevé, alors que les ressources de l'Etat sont à l'étroit; en abandonnant les droits de douane; en faisant intervenir le gouvernement central dans une opération qui engage sa responsabilité morale et pécuniaire, et soumettant le crédit de la république brésilienne tout entière à la discussion et au marchandage?

Il semble que la vente directe offrait cet autre avantage de rendre les consignataires propriétaires des stocks de café; de les intéresser au développement de son commerce et à la hausse de ses prix, ce qui aurait profité aux producteurs sans coûter au pays les frais d'un protectionnisme excessif.

L'Etat de Sao-Paulo encaissait une somme importante qui, jointe à un emprunt de quelques millions, permettrait la liquidation de tous les engagements sans grand dommage, et surtout sans avoir à recourir à la garantie fédérale.

Nous croyons savoir que les consignataires eux-mêmes, n'avaient pas mal accueilli ce projet, l'avaient même étudié avec soin, jusqu'à former un syndicat pour en assurer la réalisation.

Il y a lieu de croire que certains intérêts, fortement appuyés, ont jugé préférable l'opération comprenant l'émission d'un grand emprunt de 375 millions de francs, endossé par les Etats-Unis du Brésil substitué ainsi, vis-à-vis du public capitaliste, à l'Etat de Sao-Paulo, amoindrissant la situation de celui-ci en tenant sa solvabilité pour insuffisante, et créant un dangereux précédent, par la faculté ouverte aux Etats particuliers de faire avaliser par le pays entier les conséquences de leurs erreurs économiques ou de leurs fautes financières.

Un des arguments des opposants à la vente directe était l'importance mal connue du stock à liquider. Pourquoi? Le prix de vente eût été fixé suivant cette importance. Et, jusqu'à preuve contraire, le Message présidentiel vient éclaircir ce point en donnant un chiffre précis.

On admettra plus aisément que les partisans de l'emprunt ont énergiquement combattu contre la combinaison de vente, parce que l'emprunt, garanti par le Brésil, apparaissait comme une affaire remarquablement avantageuse et sûre, en raison du taux très bas auquel le syndicat obtie-

nait un titre 5 p. c., pourvu de tous les gages imaginables, alors que des emprunts antérieurs, du même type, moins soigneusement gagés, ont été cotés en Bourse au-dessus du pair et se négocient encore à 98 p. c. Car nous ne croyons pas qu'il soit entré dans la pensée des négociateurs que l'aggravation des charges imposées aux budgets brésiliens, les précautions dont on s'est entouré, puissent faire prévoir quelque difficulté au maintien des rentes nouvelles ou anciennes à prix élevés?

Il n'en reste pas moins que l'on s'est réservé une marge considérable pour un titre que l'on n'aura pas à prendre contre espèces, puisqu'il s'agira simplement de l'appliquer à la compensation d'avances consenties sur les stocks de café consignés et warrantés.

Il est vrai que l'émission ne saurait être immédiate. Il n'est pas impossible en effet, que certaines conditions imposées, comme le contrôle sévère du consortium, l'interdiction au Sao-Paulo d'émettre de nouveaux emprunts, etc., rendent le vote un peu hasardeux. Mais admettons pourtant, comme il est probable, que le vote soit obtenu, tout porte à croire que le gouvernement français fera quelques difficultés pour accorder la cote en France, car on n'a pas oublié qu'une réduction des droits d'entrée du café avait été consentie sous condition qu'il ne serait pas frappé de droits de sortie au Brésil. Or, le Brésil n'ayant tenu aucun compte de cette condition, et obligeant le consommateur français à payer son café majoré des surtaxes de sortie et de la hausse produite par l'accaparement auquel se résume, en somme, la "valorisation", le gouvernement français doit, pour le moins, formuler un rappel à l'ordre et faire faire antichambre au prochain emprunt brésilien.

W.

## CALENDRIERS RECUS

Nous accusons réception avec remerciements des calendriers envoyés par: The Metropolitan Life Ins. Co., de New-York, succursale à Montréal, 286 rue St-Jacques.

J. B. Baillargeon, transports et déménagements, 202 rue Ste-Catherine Est, Montréal.

MM. Minto Bros., feront une démonstration du thé "Malagama", chez Dupuis Frères, du 11 janvier au 1er février 1909.

M. W. H. Blewett qui sera en charge de l'exhibit se fera un devoir de donner aux visiteurs tous les renseignements qu'on voudra bien lui demander.

Remboursez-vous réellement l'argent avec plaisir, quand un client le demande? Tenez-vous votre magasin d'une propriété scrupuleuse? Est-il brillant, éclairé, aéré et est-ce un endroit plus agréable pour y faire des achats que la moyenne des autres magasins? S'il en est ainsi, rappelez-le au public de temps à autre.